

# Les sociétés de services d'ingénierie informatique

Bénédicte Mordier, division Services, Insee

**A**près le passage à l'an 2000 et le passage à l'euro, le marché des activités informatiques s'est retourné et a débouché sur une restructuration du secteur en 2001 et 2002. Le poids des moyennes entreprises, particulièrement affaiblies dès 2000, tend à diminuer après 2002 dans ce secteur. Celui-ci doit son dynamisme aux micro-entreprises et aux très grandes firmes qui continuent à créer des emplois. Les groupes sont aussi plus présents, notamment grâce aux vagues d'absorption de sociétés qui ont accompagné la crise du début des années 2000. Ces absorptions ont d'abord concerné des petites sociétés rentables mais en difficulté, du fait d'une charge salariale mal maîtrisée, puis des sociétés en grande difficulté. Elles ont permis de redresser la situation financière et économique des sociétés absorbées.

Avec le développement des nouvelles technologies, la préparation du passage à l'an 2000 et la transformation des applications informatiques en vue du passage à l'euro, la fin des années 1990 a profité aux sociétés de services en ingénierie informatique (SSII). Entre 1994 et 1999, l'emploi du secteur des services informatiques (*définitions*) a crû de 6,9 % par an en moyenne et la valeur ajoutée de 7,8 %. Parallèlement, le nombre d'entreprises (*définitions*) a augmenté de 9,9 % par an en moyenne. En 2000, avant même que le marché se retourne, la situation des entreprises s'est fortement dégradée, en particulier pour les plus petites d'entre elles.

## Forte chute du taux de marge des PME en 2000 et 2001

En 2000, l'excédent brut d'exploitation (*définitions*) des entreprises de moins de 250 salariés chute de plus de 70 %. Le taux de marge

(*définitions*) des PME (*définitions*) de 10 à 249 salariés chute de 12 points et atteint 4,6 % de la valeur ajoutée (*graphique 1*) ; en 2001, le mouvement se prolonge et le taux de marge devient négatif, c'est-à-dire que la valeur ajoutée dégagée par ces entreprises ne suffit plus à couvrir les salaires. Dans le même temps, les grandes entreprises parviennent à maintenir leur taux de marge dans le prolongement de la tendance observée depuis 1994.

Le taux de marge des PME ne chute pas pour les mêmes raisons en 2000 et en 2001. En 2000, le chiffre d'affaires des très petites entreprises (*définitions*) recule de 1,7 %, très probablement avec la fin des travaux de préparation au passage à l'an 2000. Le poids des consommations intermédiaires, plus inertes que les chiffres d'affaires, augmente vivement et la valeur ajoutée des PME cesse de progresser. Comme, par ailleurs, les frais de personnel poursuivent leur hausse tendancielle, elles ont été contraintes de réduire leurs marges. Contrairement aux PME, les entreprises de 250 salariés ou plus parviennent à maintenir leurs profits cette année-là : en 2000, leur chiffre d'affaires reste dynamique. Les firmes de 2 000 salariés ou plus, notamment, parviennent à ajuster plus rapidement leurs consommations intermédiaires à leur activité. La baisse de leur taux de marge est ainsi très limitée.

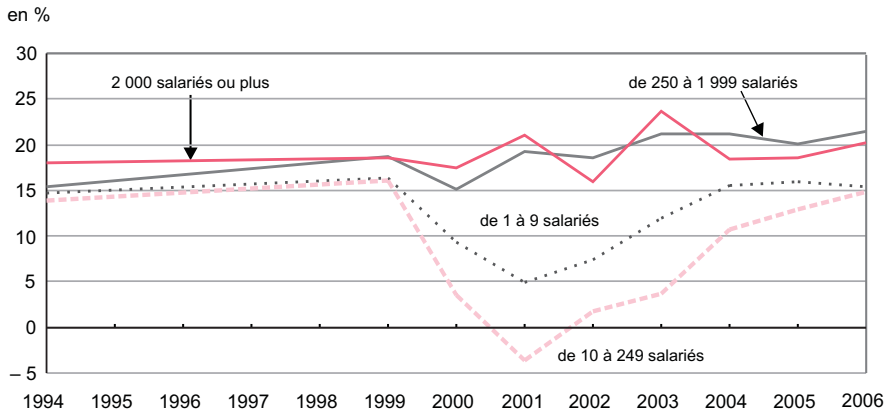
En 2001, le taux de marge des PME chute à nouveau en raison de la croissance des frais de personnel. Leur chiffre d'affaires augmente de 5,2 % et les consommations intermédiaires sont mieux maîtrisées, ce qui permet à la valeur ajoutée d'augmenter de 7,8 %. Mais, comme les frais de personnel unitaires sont bien plus dynamiques qu'en 2000, l'excédent brut d'exploitation des PME chute de nouveau en 2001 (*graphique 1*). Par contre, cette même année, les entreprises de plus de 250 salariés redressent leurs marges ; la valeur ajoutée moyenne y augmente de 5,2 % et les frais de personnel augmentent beaucoup moins que pour les entreprises de taille plus petite. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation moyen des entreprises de plus de 250 salariés augmente de 30 % en 2001 et le taux de marge se redresse.

INSEE  
PREMIERE



INSEE

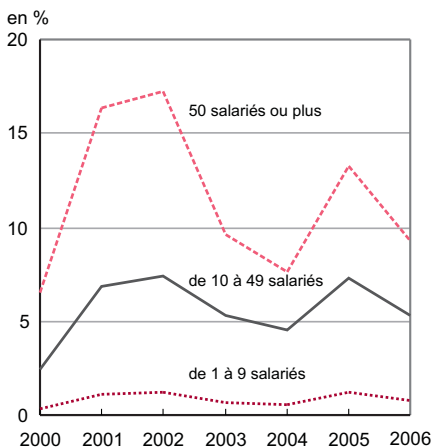
### ① Chute du taux de marge des PME en 2000



### En 2001, les groupes ont absorbé des sociétés rentables...

Comme les comptes des petites et moyennes entreprises se dégradent en 2001 et en 2002, les groupes absorbent un grand nombre de sociétés. Une centaine ont été fusionnées et n'existent plus en tant que société ; d'autres (322 en 2001 et 355 en 2002, soit 2,5 % de l'ensemble des sociétés indépendantes du secteur) ont été absorbées et gardent un statut d'unité légale. Les absorptions de sociétés d'au moins 50 salariés sont particulièrement fréquentes au cours de ces deux années : une société indépendante de plus de 50 salariés sur six a été absorbée par un groupe en 2001 et 2002, contre moins d'une sur quinze en 2000 (graphique 2).

### ② Davantage de sociétés absorbées en 2001 et 2002



En 2001, les groupes absorbent surtout des très petites sociétés quand elles sont en difficulté et des plus grandes quand elles sont rentables. C'est autour de 20 salariés que se situe la frontière entre les deux populations d'entreprises absorbées. Le taux de marge des sociétés de moins de 20 salariés absorbées en 2001 est négatif, alors que celui des sociétés indépendantes de même taille reste positif. Par contre, les sociétés de plus de 20 salariés absorbées sont solides du point de vue de leurs résultats d'exploitation : elles ont en moyenne un taux de marge positif (9 %), supérieur à celui des sociétés qui restent indépendantes (-4,2 %).

Quelle que soit leur taille, les sociétés absorbées en 2001 étaient, par le passé, relativement performantes : entre 1994 et 1999, leur taux de marge était relativement élevé, proche de celui des sociétés appartenant à un groupe, et elles étaient par ailleurs plus productives que les sociétés indépendantes.

### ...en 2002, des sociétés en difficulté

En 2002, le marché se retourne pour les entreprises de plus de 50 salariés. La bulle internet et la fin des commandes liées au passage à l'euro plongent dans la crise le secteur dont le chiffre d'affaires chute de 1,3 %. Pour préserver leurs marchés, les entreprises ont même baissé leurs prix en 2003 (-5 %). Les vagues d'absorptions se généralisent. Petites ou grandes, les sociétés absorbées par des groupes sont cette fois-ci majoritairement en grande difficulté. Leur taux de marge est négatif

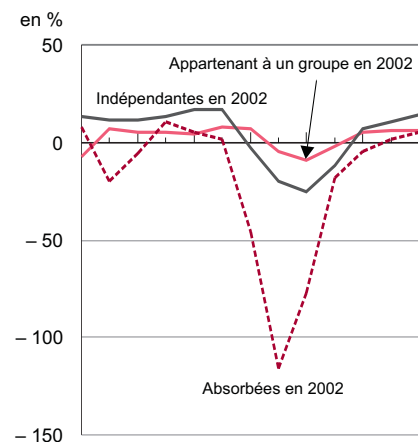
(-11 %) contre +3,2 % pour les sociétés indépendantes. Leur endettement bancaire et financier s'élève à 129 % de leurs fonds propres. Leur résultat net comptable et donc leur taux de rentabilité financière (*définitions*) sont négatifs (graphique 3). Elles ont un ratio d'autofinancement (*définitions*) négatif, bien inférieur à celui des entreprises qui restent indépendantes.

Ces sociétés, absorbées en 2002, connaissaient des difficultés avant leur absorption : leur taux de marge de -15,5 % en 2000 chute à -22 % en 2001, et depuis 1994, il était toujours structurellement inférieur à celui des autres sociétés ; leur productivité du travail (*définitions*) était plus faible que celle des sociétés qui restent indépendantes ces deux années, leur endettement était fort en 2001 et leur résultat d'exercice négatif dès 2000. Contrairement aux sociétés absorbées en 2001, les sociétés qui intègrent un groupe en 2002 étaient moins performantes par le passé que l'ensemble des sociétés indépendantes.

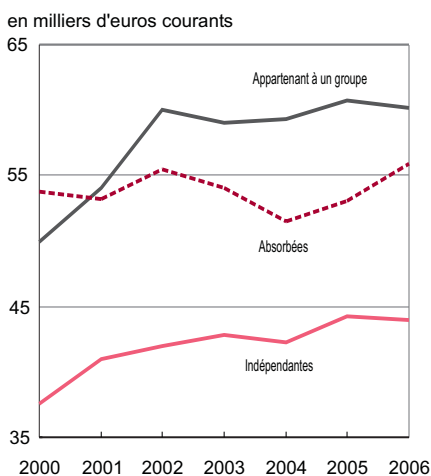
### Les sociétés absorbées ont rapidement retrouvé une situation financière assainie

Les très petites sociétés absorbées pendant la crise ont des coûts salariaux relativement élevés, proches de ceux des sociétés appartenant à un groupe,

### ③ Taux de rentabilité financière des sociétés actives en 2002



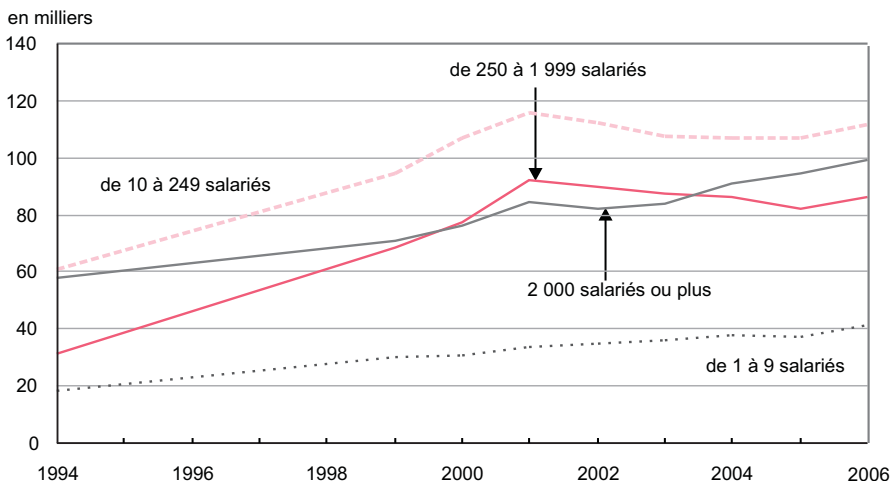
④ **Les frais de personnel unitaires des sociétés absorbées sont plus élevés que ceux des sociétés indépendantes**



Lecture : les frais de personnel unitaires des sociétés absorbées en 2000 s'élèvent à 53,8 milliers d'euros contre 37,6 milliers d'euros pour les sociétés indépendantes.  
Champ : sociétés de services informatiques de 1 à 9 salariés.  
Source : Insee, fichiers Suse, enquête Lifi.

d'où, peut-être, la tentation de les absorber (graphique 4). Productives mais en difficulté financière, en partie à cause de coûts salariaux élevés, ces sociétés peuvent être candidates à une réorganisation avec l'objectif de réduire les coûts. De fait, les résultats des sociétés absorbées ont retrouvé le niveau de ceux des autres entreprises assez rapidement. Dès 2003, le taux d'endettement des sociétés absorbées

⑤ **Seul l'emploi des micro-entreprises et des firmes d'au moins 2 000 salariés augmente régulièrement**  
(nombre total d'emplois salariés des entreprises selon leur taille)



Champ : sociétés de services informatiques d'un salarié ou plus.  
Source : Insee, fichiers Suse, enquête Lifi.

en 2002 chute ; leur capacité d'autofinancement se redresse ; leur taux de marge et leur ratio d'autofinancement redeviennent positifs et rejoignent ceux des autres sociétés en 2006. Leur résultat net se redresse dès 2003 (graphique 3). Les résultats des sociétés absorbées ne s'améliorent pas uniquement en raison de la disparition des plus fragiles d'entre elles : ils s'améliorent aussi pour les sociétés pérennes entre 2000 et 2006, soit les deux tiers des sociétés absorbées en 2002.

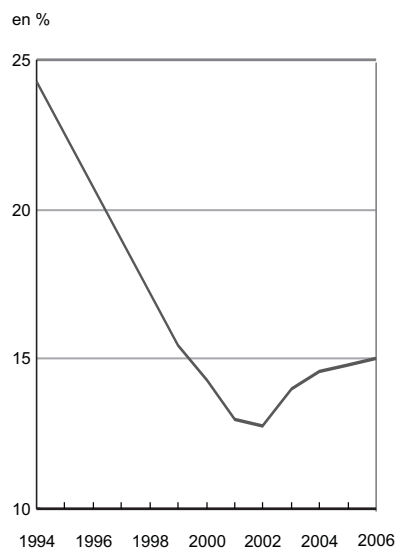
**Concentration de l'emploi du secteur autour des plus grandes entreprises**

Suite à la crise des années 2000, les vagues d'absorptions ont modifié le tissu productif des sociétés de services informatiques. Les entreprises de taille moyenne, moins performantes pendant la crise, sont désormais moins présentes dans ce secteur, qui s'est ainsi concentré alors qu'il s'était fortement déconcentré pendant les années 1990. Depuis 2002, l'emploi du secteur est essentiellement soutenu par les micro-entreprises (définitions) et par les firmes de 2 000 salariés ou plus. Entre 2002 et 2006, l'emploi s'est accru de 17 % pour les premières et de 21 % pour les secondes, alors qu'il est resté stable pour les entreprises de 10 à 1 999 salariés (graphique 5). Du fait

des absorptions au début des années 2000, le poids des groupes s'accroît : en 2006, ils concentrent 48 % de l'emploi salarié des PME contre 39 % en 2000.

Les grandes entreprises ont accru leur poids dans l'emploi mais leur nombre s'est réduit, ce qui se traduit par une concentration plus forte de l'emploi dans le secteur. Depuis 2003, le poids des quatre plus grandes entreprises dans l'emploi salarié s'est redressé (graphique 6). Cette hausse de la place des plus grandes firmes depuis la fin de la crise du secteur contraste avec la progression du nombre des PME au cours des années 1990, progression qui avait eu pour conséquence de diluer considérablement le marché. Cette concentration depuis 2002 se traduit essentiellement par une croissance interne des groupes, c'est-à-dire par l'augmentation de la taille moyenne de leurs sociétés ; ainsi, le nombre moyen de salariés dans les sociétés des quatre plus grandes firmes passe de 1 300 en 2003 à 1 600 en 2006. À l'augmentation de la taille moyenne s'ajoute celle du nombre moyen de leurs filiales, qui passe de 6,75 en 2002 à 8 en 2006.

⑥ **Arrêt du mouvement de déconcentration du secteur en 2002**  
(part des quatre plus grandes entreprises dans l'emploi du secteur des services informatiques)



Champ : sociétés de services informatiques d'un salarié ou plus.  
Source : Insee, fichiers Suse, enquête Lifi.

## Sources

Les fichiers **Suse** sont les fichiers fiscaux provenant de la direction générale des finances publiques et traités par l'Insee. Chaque société y est classée dans un secteur d'activité principale selon l'importance du chiffre d'affaires dégagé par cette activité par rapport au chiffre d'affaires total. La société est l'unité juridique. Elle peut être indépendante ou appartenir à un groupe. Pour des raisons d'homogénéité de traitement des données fiscales, cette étude se limite aux sociétés ayant au moins un salarié.

L'enquête Liaisons financières (**Lifi**) vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Depuis 1980, elle recense les liaisons de détention de capital entre sociétés au 31 décembre de chaque année. Elle est complétée par la base de données Diane, constituée par la Coface SCRL et le bureau Van Dijk, à partir notamment des obligations de publicité légale auprès des greffes de tribunaux. Du fait de l'indisponibilité de certaines données, les valeurs relatives aux exercices de 1995 à 1998 ont été interpolées dans cette étude à partir de celles de 1994 et de 1999.

## Définitions

Dans cette étude, on ne s'intéresse qu'aux entreprises ayant des activités de services informatiques.

Les **activités de services informatiques** correspondent, dans cette étude, aux activités de :

– conseil en systèmes informatiques (NAF 72.1Z en NAF rév. 1 en vigueur jusqu'en 2007);

– réalisation et édition de logiciels, qu'ils soient non personnalisés comme les logiciels ou les utilitaires d'application (NAF 72.2A) ou personnalisés c'est-à-dire analysés, conçus et programmés prêts à l'emploi d'après les directives des utilisateurs (NAF 72.2C);

– services de traitement de données (NAF 72.3Z) dans lesquels on classe aussi l'infogérance (prise en charge complète de la fonction informatique pour le compte de tiers).

Sont appelées **entreprises** ayant des activités de services informatiques dans cette étude toutes les unités légales indépendantes, les divisions opérationnelles informatiques des groupes lorsqu'elles existent ou, sinon, les groupes dans leur entier. Cette définition des entreprises approche celle du décret n° 2008-1354 pris en application de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie. Elle regroupe d'une part, des unités indépendantes appartenant aux secteurs des activités informatiques (sociétés indépendantes ou entreprises individuelles) et d'autre part, l'ensemble des sociétés informatiques des groupes, que ces groupes aient une tête de groupe classée en activités informatiques ou non. Pour chaque groupe, l'ensemble de ses sociétés informatiques est assimilé à une division opérationnelle. On fait donc l'hypothèse que la «fonction informatique» assimilée ici à l'ensemble des filiales dont l'activité principale est informatique jouit d'une autonomie suffisante pour être assimilée à une entreprise ; elle est appelée ainsi dans cette étude. En 2006, l'étude porte ainsi sur 17 500 entreprises dont 16 000 entreprises indépendantes et 1 500 divisions opérationnelles informatiques de groupes. Ces 1 500 divisions opérationnelles rassemblent 2 400 sociétés informatiques.

Les **sociétés** sont ici les unités statistiques issues des fichiers fiscaux.

Parmi ces entreprises, on a appelé **PME** celles qui ont moins de 250 salariés sans tenir compte des conditions du décret sur le total du bilan et du chiffre d'affaires dont on ne disposait pas pour les divisions opérationnelles de groupes, mais qui auraient très peu joué ici.

Les **très petites entreprises** sont des PME qui ont moins de 20 salariés.

Les **micro-entreprises** sont des PME de moins de 10 salariés.

L'**excédent brut d'exploitation** est égal à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

Le **taux de marge** rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Le **taux de rentabilité financière** rapporte le résultat net comptable aux fonds propres.

Le **ratio d'autofinancement** rapporte la capacité d'autofinancement à la valeur ajoutée.

La **productivité du travail** est le rapport entre la valeur ajoutée et les effectifs salariés engagés.

## Bibliographie

Benoît Buisson, Colette Hélicher, « Les entreprises de services informatiques - Forte baisse des prix en 2003, reprise de l'activité en 2004 », *Insee Première* n° 1043, septembre 2005.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1  
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel :  74 € (France)  92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Cotis  
Rédacteur en chef :  
Gilles Rotman  
Rédacteurs :  
L. Bellin, A.-C. Morin,  
C. Perrel, C. Pfister  
Maquette : S. Coutureau  
Code Sage IP091233  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2009

